

## CHAPITRE 6

# Clinique et implications symboliques de la femme victime de viol

L. Daligand

*L'agression de toute femme est l'agression d'un objet sexuellement marqué. Cette violence ne vise rien moins que la destruction du sexe, l'annulation de ce qui marque l'être dans sa différence. L'homme, comme la femme, habite un corps sexué. C'est le lieu d'où il (elle) parle. Le corps de parole se soutient de l'incarnation du langage dans la chair de sensation. Cette inscription langagière a pour clé de voûte l'identification sexuelle. C'est elle qui tient l'ensemble des engrammes, la complexe architecture des mots et du corps sous les lois de l'organisation du langage, selon les deux axes syntagmatique et paradigmatique.*

## 1. Les effets du viol

### 1.1. Implosion

Ébranler la clé de voûte, la pierre angulaire sexuelle, c'est entraîner la dislocation et la brisure des lignes de forces syntagmatiques. La femme victime atteinte en ce point le ressent comme un effondrement. Elle est hors de son temps propre, celui du déroulement de sa parole. Son corps s'affaisse en se morcelant en une multitude de points, en une infinité de lieux du marquage archaïque, fondement paradigmatique du langage, premières assises pour l'inscription des termes dans

la chair de pulsion. Le corps, comme atomisé, désorganisé en tant que sanctuaire du langage, brisure du temple, est désertifié par la parole.

La victime morcelée et effondrée est réduite au silence. Dans les cours d'assises, une question est régulièrement posée à l'expert : pourquoi la victime n'a-t-elle pas crié, appelé au secours, tout au moins protesté ? Qui ne dit rien ne consent-il pas ? Pourquoi, alors qu'aucune menace n'était proférée ou manifestée par l'agresseur, se sentait-elle envahie par sa mort inéluctable ? La réponse est : la privation d'existence – de *ex-istere*, sortir de soi par la parole, ne plus être de parole, « parlêtre » –, le renvoi à l'inexistence. C'est le constat que font tous les experts, tous les thérapeutes. L'agresseur réduit sa victime au rien, l'exclut de la parole, à tel point qu'il est pensable que le but de la violence est cette réduction de l'autre au silence désertique par ce processus de déshumanisation.

L'affaissement de l'architecture corporelle qui étouffe le langage réduit la personne au « désêtre ». Il n'y a plus de « je suis ». Il n'y a plus de sujet ni de la loi qui différencie, ni de la parole et du langage qui donnent sens. C'est le règne absolutiste de l'imaginaire du sensationnel. La boucle de la parole, du symbolique, ne se noue plus avec celle de l'imaginaire et celle du réel.

Les éléments du réel sont annulés. Non seulement le sexe est réduit au rien de la chair, mais le mensonge qui règne en maître chez les accusateurs de tout poil risque d'être pris pour la vérité. Ainsi, le mensonge si souvent attribué à la victime doit être débusqué pour que, croit-on, se dévoile la vérité. La victime court le risque de n'être plus crédible. Le rapport vie/mort est évanescent. Quand le langage est perdu, la vie qu'il véhicule entre les êtres n'est plus, laissant tout le champ à la mort mensongère et destructrice.

Dans la confusion par annulation de la différence, dans le mensonge, dans la mort, la victime ne sait plus où elle est. Elle n'a pas le temps du langage, celui dans lequel se serait déployée une parole maintenant perdue, elle n'a plus l'espace de l'entre-deux nécessaire au déroulement du langage. Elle n'est plus dans ce rapport impalpable et fondateur de la vie et de la mort dans leur lien constant. Elle est réduite à un objet dont on peut parler mais qui ne parle pas. Parfois l'entourage est tenté de parler d'elle, même après l'agression, comme d'une chose, ce qui prolonge les effets dévastateurs.

## 1.2. Essai de réorganisation

La victime se réfugie dans la réorganisation de ce qui lui reste : son imaginaire. Elle ne parle toujours pas, mais elle pense. Dans sa tête,



ses pensées tournent sur elles-mêmes. Elle se perd dans ce qu'il est convenu d'appeler la remémoration. C'est un remâchage plus ou moins informe des sensations, des impressions qui parfois paraissent n'avoir aucun sens mais auxquelles elle s'accroche comme pour empêcher que le tissu de son histoire ne se déchire sous l'impact de la violence. Cet imaginaire laissé à sa propre anarchie épuise la victime par l'énergie dépensée dans d'indéfinis contresens. La fatigue s'impose irréductible comme un symptôme majeur. Elle est inaccessible à celle-là même qui la porte, irréductible au repos car nulle reposition du sujet n'est possible.

La victime n'est qu'une plainte de fatigue. Sa tête, trop pleine ou trop vide, marque seule son activité, alors que le reste du corps, réduit à une chair déstructurée, littéralement se traîne. Seule la douleur permet à sa conscience de percevoir sa chair en souffrance.

La douleur est telle qu'elle annule le corpus des pulsions, le « ça » freudien. La victime n'a plus d'envies. Elle n'a plus faim. Elle ne peut pas dormir car, pour ce faire, elle devrait se confier aux pulsions de mort qui, en l'état antérieur, lui permettaient d'abandonner ses contrôles sur elle-même et de se confier au symbolique du rêve. Comme elle n'a plus de langage, que rien ne fait sens en elle, ses rêves deviennent cauchemars effrayants pour elle.

De tout ce tableau symptomatique brouillé émergent la peur et l'angoisse. Une peur dont elle ne sait pas la cause au cœur de son angoisse. L'angoisse est ce qui prend place quand la parole ne peut plus advenir. C'est la trace de l'épreuve de l'accouchement – mise au monde –, des oreilles bouchées dans le conduit maternel, du passage où la perte s'affiche. La victime a peur du fait de la perte de ses repères, du non-sens de son histoire comme annulée, d'une vie qui ne se sait plus, en n'ayant que la mort pour horizon.

On parle alors pour la victime de violence, de repli sur elle-même. En fait, elle ne peut faire pli. Elle est de nulle part, dans nul face à face de repli. Elle a même perdu jusqu'à cette position sur le seuil qu'est la solitude. Elle est dans l'isolement jusqu'à la désolation. Elle se sent humiliée ; étymologiquement, elle a été mise à terre et ne s'en relève pas. Plus bas que tout autre, seule dans l'espèce, elle est condamnée à l'exil.

### 1.3. Culpabilisation et honte

La victime est alors dans les balbutiements que, petit à petit, elle peut émettre sur ce qui est repérable à travers ses sensations, ses perlaborations d'exactitude sur les faits dont elle a été victime. En ce point,

sous l'exigence d'une vérité qui doit se manifester dans une cohérence parfaite selon l'obsession de l'exactitude de ses contradicteurs, elle n'est pas crue. Les rejets pour non-crédibilité l'assignent en son lieu d'indifférenciation et sont un deuxième traumatisme largement à l'égal du premier.

Cet effort pour sortir d'elle-même est d'autant plus difficile que la culpabilité l'accable. La culpabilité pathologique est traumatisante, prenant la place de la culpabilité originaires qui signe le lien de tout être au principe créateur. La culpabilisation est d'autant plus forte que la victime a pu être précipitée par son agresseur pervers dans cet état qui se veut au-delà de tout plaisir, de toute parole, de toute existence et que la psychanalyse nomme « jouissance ». La mise en jouissance est sans doute l'élaboration traumatique la plus totale. C'est comme une mise à part du monde, une prétention à prendre la place de l'origine. Revenir de cette usurpation exige la culpabilité, passage temporaire. Ainsi, la culpabilité est ce qui marque toute victime. C'est avec elle et par elle que le rapport à l'autre peut à nouveau s'établir. Encore faut-il que la culpabilité soit acceptée par les interlocuteurs : entourages, associations d'aide aux victimes, thérapeutes, etc.

La honte qui accompagne la culpabilité ne favorise pas non plus les échanges ; pourtant, c'est cette honte-là, toujours éprouvée face à un autre, qui est la marque de l'ébauche d'une tentative relationnelle. L'empreinte de la honte qui fait dire « je ne suis plus comme les autres » est la marque de l'exclusion, et elle offre douloureusement la perspective du retour à « un parmi d'autres ».

#### 1.4. Exclusion

Être exclu suppose que tout être a une place dont il est chassé et qu'il ne peut retrouver. En effet, tout processus d'humanisation d'un enfant vise à lui donner une place qui lui est propre.

Quand l'être est agressé, c'est-à-dire touché dans l'un quelconque de ses rapports avec l'imaginaire, le réel ou le symbolique, sa structure se dissout, et il perd sa place et ses repères. « *Quand je m'exclus, je suis ailleurs, je ne suis pas sur terre, il n'y a rien, je suis nulle part* » dit Violette, 62 ans, victime d'une agression sauvage en 1998 par quatre pirates de la route après arraisonnement de son véhicule. Voulant s'en « *sortir toute seule* », elle n'est venue en consultation d'aide aux victimes qu'un an après les faits, ne pouvant plus faire face à sa propre exclusion. Une victime est exclue de la parole parce qu'un élément du réel, par exemple le sexe, s'évanouit ou bien parce que le mensonge s'impose ou que la mort l'obnubile.



Ainsi, toute victime est victime de ce processus d'exclusion au sein même de sa personne – « *J'ai la sensation d'être exclue, mais pas par les autres : ça vient de moi.* » Avant toute exclusion sociale, la victime est comme énucléée d'elle-même. La femme violée est annulée dans son sexe, elle est infiltrée par la mort – « *j'ai la sensation d'une vie morte* ». Elle est sous le poids du mensonge partagé avec son agresseur.

Son exclusion va se dire, sous ces termes peut-être, mais sous la forme de la culpabilité et de la honte sûrement. « *Je ne peux pas me défaire de la culpabilité, j'ai honte de m'être laissée faire, d'être restée passive.* » La culpabilité a à voir avec la parole bafouée, et la honte avec la comparaison dévalorisante avec tout autre resté à sa place d'être humain.

L'exclusion sociale de la victime – « *Quand je suis avec les autres, je ne participe pas* » –, dont un des premiers signes est la mise en doute de sa parole, est la conséquence de cette exclusion intrapersonnelle. Objet de honte, tout particulièrement si son agression porte la marque de l'inceste, la victime est déplacée loin du regard d'autrui et de la faute qu'elle représente. Dans la société archaïque japonaise, toute femme violée était exclue et réduite à la prostitution.

La victime exclue de sa parole n'a comme refuge pour continuer à vivre que l'imaginaire – « *Mon esprit ne s'accroche pas aux choses de la vie* ». L'évanescence de la place exige un remplacement dans des images désormais sans lien avec l'extérieur et sans fin dans des répétitions d'un monde circulaire fermé à celui des autres – « *Je veux sortir du vase clos familial où je suis enfermée depuis des mois* ». Cet imaginaire, replié sur lui-même dans son totalitarisme obligé, maintient l'exclusion.

La personne se réduit à une tête où tournent sans fin les leurres successifs des images – « *Je n'arrête pas de penser : mon cerveau a peut-être besoin de repos* ». L'être est reclus dans sa tête (peine capitale). L'exclusion s'accompagne toujours d'une réclusion dans la prison mouvante des images cérébrales. L'exclu est reclus dans la prison de ses pensées.

Recevoir en urgence une victime quelle qu'elle soit est commencer à renouer le lien de cette victime à un autre être. La soigner est la reconnaître dans la place qui est sienne, et dont elle signifie la perte par la culpabilité et la honte. À ces deux ouvertures possibles s'ajoute la peur toujours présente – « *J'ai peur de tout* » – signe de la mise en doute de ce qui devrait parler en elle. Sortir de l'exclusion, c'est renouer avec le langage, se soumettre aux dures exigences du réel et replacer l'imaginaire dans ses rapports avec les deux autres ordres. Il n'y a pas de thérapie sans cet effort de sortie de l'exclusion personnelle.



## 2. Extermination culturelle par le viol

### 2.1. Viol contre l'humanité

Que ce soit en temps de guerre ou en temps de paix, la destruction de l'être se fait au pire au corps de la femme. L'intrusion dévastatrice taraudant la chair de la femme avance inexorablement dans l'aridité du désert langagier, dans l'évanescence de la parole. Le viol, toujours muet, cloue la langue, même et surtout s'il se commet sous la profération sonore de l'injure ou de la menace. C'est l'expulsion de l'être dans le non-sens de l'histoire personnelle. Ce geste sans parole est négateur de la vie. C'est l'affirmation totalitaire du retour à la jouissance perdue, au paradis sans parole et sans autre, dont la désespérance se donne illusion. En ce lieu de néantisation, hors similitude et différence des êtres, ne se creuse que le gouffre du néant où le violeur précipite sa victime. Le viol est toujours annulation de l'autre, du désir de l'autre.

Le viol sans parole féconde un ventre sans désir d'où sourd un enfant sans origine. Ainsi, le produit du viol, d'apparence humaine, est vu comme un monstre, fermé qu'il est à son origine, à cette voie par où « ça parle » en chacun. Non reconnu par la double lignée de l'ascendance, la voie des générations lui reste verrouillée. Ruser pour obliger l'enfant du viol à naître est se précipiter diaboliquement dans la dégénération. Et l'agresseur pervers qui se croit à l'abri s'annule, comme sa victime, dans la déshumanisation.

L'enfant à naître ne reçoit pas de prénom de celle qui le porte malgré elle. Elle ne l'appelle pas à la vie. Cet enfant ne peut être appelé : il n'a pas les deux témoins de sa naissance. Il est chassé du symbolique par le refus de la nomination. La forclusion du nom du père est dans tout acte de viol. Cet enfant est étrange car, s'il entend la voix et le langage, il n'y trouve pas place. Enfant de la haine, maintenu en vie par artifice, il devient un individu non dans la différence mais dans la mise à part. Il est hors génération et hors culture. Les yeux de ces *infans* au regard perdu ouvrent sur l'abîme de la folie de ces hommes, sur ceux qui refusent d'articuler une parole à un regard. L'avortement évacue la chair de la femme mais ne l'en purifie pas pour autant. Son ventre, centre de son corps, n'est plus qu'une enceinte vide de tout sens et de toute parole, un creuset froid et stérile.

La femme violée est, selon les cultures et l'histoire, ou méprisée et rejetée dans la prostitution, ou idolâtrée et hissée sur le piédestal du héros. Ce ne sont là que deux représentations de la même enveloppe

creuse, et d'ailleurs refusées par ces femmes violées qui veulent rester dans l'espoir de recouvrer la parole, d'être un parmi d'autres dans la communauté humaine.

## 2.2. Viols de guerre

La guerre est la mise en commun des forces annulatrices du désir. Il n'y a plus d'autres dans le semblable et le différent : chez l'ennemi, il n'y a que des étrangers. L'adversaire n'est plus un semblable. La fraternité a sombré, et l'égalité sombre quand est annulé le rapport similitude/différence. L'adversaire n'est plus dans la différence, et l'ethnie et la culture qui le marquent sont devenues tares à exterminer. Les armées de la confusion totalitaire, précipitées dans la géhenne du non-désir, vont au chaos et, pire, au néant.

Chaque viol par un agresseur sur une femme agressée est la mise en scène de cette annulation commune. L'affirmation que le rapport à la seule chair de l'autre, dans la dissociation de la chair et de l'esprit, pourrait être hors désir et ne détruire que la victime est mensongère. L'agresseur chute avec sa proie, et devant l'horreur du néant ainsi ouvert sous leurs pas, nombreux sont les soldats qui reculent d'épouvante.

Le viol public d'une mère devant sa fille ou d'une fille devant sa mère, ainsi que devant les pères, les fils, les frères et les sœurs, est un geste qui diffuse les effets de la néantisation à chacune des personnes liées dans un rapport symbolique de parenté. Ainsi, le geste du violeur s'affirme dans sa fonction incestueuse, dans son agression contre la loi de la parenté, dans l'annulation de ce qui fait génération : voie ouverte à l'origine, et à la parole qui y vient. Le viol martèle, réitère sa volonté d'annulation féroce de ce qui parle en l'homme.

La multiplicité des actions de viol sur les mêmes, dans l'enclos d'un lieu devenu bordel, tend à réduire le corps de la femme à une chair meurtrie et flétrie ayant perdu tout sens. Le coup répété au ventre de la femme, au lieu du don de vie, manifeste l'exaspération contre l'obstacle du sexe, marque de l'indélébile différence. L'opiniâtreté des violences manifeste la butée au réel où chaque violeur se heurte. La désespérance s'affiche dans les coups agresseurs comme la souffrance dans la chair agressée. L'acte bordélique est un acte profanateur du corps de la femme, réceptacle du sacré de la vie humaine.



### 2.3. Extermination culturelle

La différence des peuples n'est pas seulement une différence raciale, ethnique ; c'est une différence culturelle. La culture fait partie des biens de l'adversaire. Les montages culturels ouvrent les différentes voies qui assurent chacun des membres d'un peuple de son lien à l'origine et des rapports de fraternité entre tous. Ainsi, les mythes fondateurs, les rites sociaux, les expressions artistiques, la religion font partie de ces voies culturelles.

La concentration des moyens culturels de ligature à l'origine se fait sur la femme. C'est elle qui porte la vie dont le courant traverse sans cesse le groupe ethnique. Sa maternité n'est pas simplement biologique mais porteuse de l'identité ethnoculturelle. Elle est la mise en vie, la réalisatrice des désirs du groupe tout entier pour le maintien des particularités identitaires. Étant bien entendu qu'elle n'accepte dans sa chair et dans son corps parlant que le dépôt de la semence marquée des valeurs du groupe. Elle sait qui est digne de la paternité, le père étant toujours pour ce groupe-là la métaphore du père originaire. Elle est le temple sacré dépositaire de ces valeurs et c'est elle qui véritablement maintient au-delà de l'enfantement, dans la foi qu'elle a dans le géniteur, ce qui lie son petit aux autres membres du groupe dans la parenté et ouvre son enfant à l'origine par la génération.

L'ennemi ne détruit pas l'autre en réduisant seulement le volume du groupe adverse par la mort de ses guerriers. Il annule le peuple ennemi en asséchant ses sources de vie culturellement marquées ou en les polluant par un sperme étranger. La femme violée par l'ennemi ne peut être que morte ou exclue. Elle serait celle, sinon, par qui le mensonge sur la descendance adviendrait. Ces enfants de l'ennemi ne seraient plus que des êtres étrangers liés ni aux autres ni à l'origine puisque privés des sources biologiques authentifiées par la culture. L'acte de foi du thérapeute est que l'horreur, l'effort de néantisation lui-même peut être repris dans les mots, dans la langue de la victime. C'est ce qui ouvre à la lente portée des inscriptions de vie dans une chair meurtrie par le mensonge. Tout désordre, toute opération de guerre est la manifestation du mal, c'est-à-dire du mensonge annulateur de la vie humaine qui ne tient sa légitimité que d'être inscription de la parole dans la chair.



## Pour en savoir plus

- DALIGAND L. (2001), « Culpabilité et traumatisme », *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, n° 1 (2), p. 99-101.
- DALIGAND L. (2001), « Des effets de la violence sur les femmes », *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, n° 1 (3), p. 175-177.
- DALIGAND L. (2002), « L'Extermination culturelle par le viol », *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, t. 6, n° 53, p. 24-26.
- DALIGAND L. (2003), « Victimes de l'exclusion », *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, t. 7, n° 62, p. 11-13.
- DALIGAND L. (2006), « La Honte et le trauma », *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, n° 6 (3), p. 151-153.
- DALIGAND L. (2006), « Violences conjugales en guise d'amour », Paris, Albin Michel.
- DALIGAND L. et GONIN D. (1993, 2000), *Violences et victimes*, Lyon, Méditations.
- DALIGAND L. et GONIN D. (1999), « Le Sexe et la mort », *Journal de Médecine Légale. Droit Médical*, vol. 42, n° 1, p. 39-41.
- GONIN D. et DALIGAND L. (1983), « Viol comme violence », *Journal de Médecine Légale. Droit Médical*, t. 26, n° 3, p. 251-259.